

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 23

Pouvoirs : 4

Votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Le seize juillet deux mille vingt-six, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de *GOFFOZ Alain* (CCVAI), en session ordinaire.

**Date de convocation : 08 juillet 2026**

**PRESENTS :**

BRAY Christian (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) GLATZ Jean-Pierre (CCVAI) MARIN Justine (CCVAI) MOREAU Olivier (CCVAI) LOCQUET Philippe (CCVAI) FOREST Jean-Michel (CCVAI) FAUSSURIER Martine (CCVAI) DALLERY Bernadette (CCVAI) VEILLAS Vincent (CCVAI) MIGNERY Stéphane (CCVAI) DUBOST Marie-Paule (CCVAI) DALLIERE Julien (CCVAI) LAVAL Benoît (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI)

**ABSENTS :**

SAPEY Eliane (CCVAI) VAGINAY Ludovic (CCVAI)

**ABSENTS EXCUSES :**

JUNET Yannick (CCVAI)

**POUVOIRS :**

BOUTTET Ludovic (CCVAI) représenté par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) LAFAURIE Lucie (CCVAI) représentée par GLATZ Jean-Pierre (CCVAI) SIMON Guy (CCVAI) représenté par DALLERY Bernadette (CCVAI) BLACHON Pierre (CCVAI) représenté par VEILLAS Vincent (CCVAI)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

**OBJET : Soutien au Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2026**

Date de transmission de l'acte: 20/07/2026

Date de reception de l'AR: 21/07/2026

042-244200614-DE2026\_1607\_03-DE

A G E D I

M. le Président soumet à l'assemblée le rapport suivant :

Le Fonds Solidarité Logement est une des actions principales du Plan d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PLALHPD).

Ce fonds a pour objet d'apporter un soutien aux ménages pour faire face aux frais d'accès ou de maintien dans un logement (impayés de loyer, d'énergie) et finance également des mesures d'accompagnement social lié au logement (ASLL).

En 202(, 19 ménages ont été aidés sur la CCVAI

Le Département sollicite une participation à hauteur de 0,22€ par habitant pour contribuer au fonctionnement du dispositif.

Suite à l'exposé de M. le Président,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**, Le conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

**Article 1 : ACCEPTE** de participer au fonds de solidarité logement à hauteur de 0.22€/habitant pour l'année 2026.

**Article 2 : DIT** que les crédits sont inscrits au budget de la CCVAI

COPIE CERTIFIEE CONFORME  
A Saint-Germain Laval, le 16/07/2026

Le Président,  
GOFFOZ Alain (CCVAI)

Le secrétaire de séance,  
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)



Certifié exécutoire par le Président compte tenu  
de la réception en Sous-Préfecture le : 2007 26  
et de la publication le : 2007 26  
Le Président,

Date de transmission de l'acte: 20/07/2026  
Date de reception de l'AR: 21/07/2026  
042-244200614-DE2026\_1607\_03-DE  
A G E D I